

## ACCUEIL DE LOISIRS VISIONOMÔMES

Enfants de 4 à 13 ans

*Vacances Printemps 2026*

*Du lundi 7 avril au vendredi 10 avril*

*Du lundi 13 avril au vendredi 17 avril*



Effectif  
prévisionnel :  
**84\***

\*Sous réserve d'un nombre d'animateurs recrutés  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

# POP CULTURE

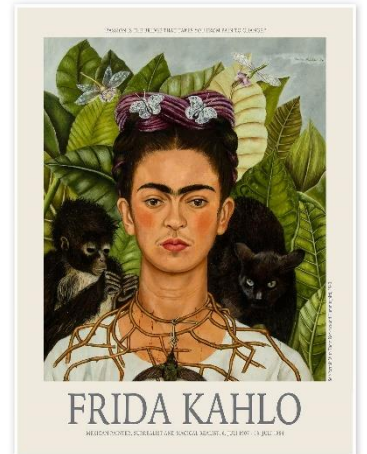


*Autrement dit la culture du plus grand nombre.  
Qui ne connaît pas Spiderman, pokémon, Lady bug, les billes, le uno,  
Minecraft, les legos, baby shark, la joconde...*



*Pour ces vacances, jouons avec nos références communes,  
entre blind tests et quizz cinéma, entre trivial poursuit et  
« n'oubliez pas les paroles ».*

*Viens peindre de célèbres tableaux à ta façon,  
participer au concours de construction de Lego ou  
revisiter tes jeux préférés comme le dobbble ou le  
molky.*



*Au travers de jeux sportifs, viens rejouer la guerre des  
étoiles contre Dark Vador, faire une partie de Quidditch  
et finir par un loup garou pour revenir au calme.*

*Après ces vacances, tu deviendras un incollable de la pop culture !!!*



# FONCTIONNEMENT

## POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2026

L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les vacances en journée complète** et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.

**Accueil des enfants** : - du mardi 7 avril au vendredi 10 avril 2026 (forfait 4 jours ou 3 jours sans mercredi)  
- du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne

### 1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche de renseignement 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes) avec la photocopie du carnet de vaccinations.
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant (facultatif),
- Fiche de consentement au recueil des données personnelles et sanitaires,
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou *dernier avis d'imposition (document complet sur 4 pages)*.

Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs VisioMômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org).

**Dossier à rendre au plus tard le 15/02/2026.**

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet [www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)).

### 2. Demande d'inscriptions :

Les demandes d'inscriptions doivent être faites en remplissant et en validant les cases du calendrier en ligne sur le portail.

S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes : du lundi 23 février à partir de 06h00 au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2026.**
- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents est domicilié dans le département de l'Ain : Du lundi 2 au mardi 3 mars 2026.**
- **pour les autres familles domiciliées hors département de l'Ain : le mercredi 4 mars 2026.**

### 3. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mes factures ». Si le portail affiche complet, Merci d'envoyer un mail afin d'être placé sur liste d'attente (avec capture d'écran si anomalie ou difficulté d'inscription).

### 4. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH VisioMômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public,
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU code affilié 1308821\*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org)



**Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.**

**Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entrainera l'annulation de l'inscription.**

# TARIFS des VACANCES de PRINTEMPS 2026

Fixés par délibération du 24 juin 2025

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...



CCVSC	AIN	HORS AIN
-------	-----	----------

## TARIF APRES REDUCTION « LOISIRS POUR TOUS » CAF

	Places Prévisionnelles	Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2024 (revenus 2023)	Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	
<b>Accueil de Loisirs</b>							
<b>Forfait 3 jours (sans le mercredi) pour la 1<sup>ère</sup> semaine</b>	84	0 à 500€	33.00	45.00	42.00	54.00	54.90
		501€ à 800€	37.80	49.80	46.80	58.80	59.70
		801€ à 1000€	44.40	56.40	53.40	65.40	66.30
		1000€ à 1200 €	56.40	68.40	65.40	77.40	78.30
<b>Forfait 4 jours (avec mercredi la 1<sup>ère</sup> semaine et sans le mercredi la 2<sup>ème</sup>)</b>	84	0 à 500€	44.00	60.00	56.00	72.00	73.20
		501€ à 800€	50.40	66.40	62.40	78.40	79.60
		801€ à 1000€	59.20	75.20	71.20	87.20	88.40
		1000€ à 1200 €	75.20	91.20	87.20	103.20	104.40
<b>Forfait 5 jours</b>	84	0 à 500€	55.00	75.00	70.00	90.00	91.50
		501€ à 800€	63.00	83.00	78.00	98.00	99.50
		801€ à 1000€	74.00	94.00	89.00	109.00	110.50
		1000€ à 1200 €	94.00	114.00	109.00	129.00	130.50
		1201€ à 1500 €	99.50	119.50	114.50	134.50	136.00
		1501€ à 2666 €	110.00	130.00	125.00	145.00	146.50
		> 2666 €	128.75	148.75	147.50	167.50	169.00

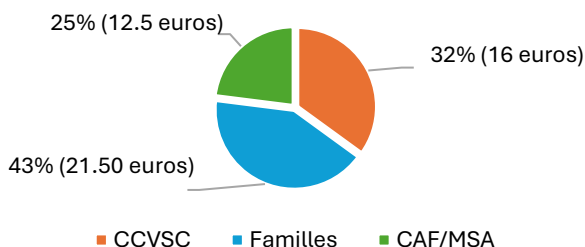
Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

Lien vers les grilles de réductions pour les enfants en situation de handicap bénéficiant d'une adaptation des conditions d'accueil :

<https://www.ccvsc01.org/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs-2/>

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

Coût d'une journée enfant (vacances 2024) = 50€



### CONTACTS

#### Accueil de Loisirs VisioMômes

Communauté de Communes Val de Saône Centre  
166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX

Accueil du public en physique uniquement sur rendez-vous.  
Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 en période scolaire.

Le secrétariat n'est pas ouvert (sauf sur rendez-vous) le mercredi en période scolaire et pendant les vacances.

Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org) -  
Site : [www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)